



Fédération Française des Associations de Greffés du Cœur et des Poumons

Fédération régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – N° 94/2993 Préfecture de police de Paris

Siège social : AGECA – 177, rue de Charonne – 75011 PARIS

Tél.n : 01 40 09 91 88 – E-mail : ffagcp@france-coeur-poumon.asso.fr

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 23 MAI 2009 A STRASBOURG

Les membres de la Fédération Française des Associations des Greffés du Cœur et des poumons se sont réunis en Assemblée Générale le samedi 23 mai 2009 à 9 heures, à la Salle des Fêtes de l'Hôpital Civil de STRASBOURG.

Il a été établi une feuille d'émargements des membres présents ou représentés (liste des participants en annexe).

Avant d'ouvrir la séance, Claire Macabiau remercie toutes les personnes présentes. Elle adresse ses félicitations de la part de tous, pour la très bonne organisation de cette assemblée par le Président et les membres de Cardio Greffes Alsace pour l'organisation de la fin d'après midi et de soirée du vendredi soir. Nous avons apprécié la visite guidée pédestre à travers les rues historiques de la ville de Strasbourg, puis le un dîner régional accompagné de danses folkloriques.

Patrick SPIESS, Président de Cardio-Greffes Alsace présente les excuses du praticien qui devait nous faire un exposé, mais qui a été retenu par des obligations professionnelles.

L'assemblée est présidée par Claire Macabiau en qualité de Présidente, et Colette Delecourt en est nommée secrétaire en l'absence de Bérengère Gazengel.

Elle rappelle que l'Assemblée Générale est appelé sur l'ordre du jour suivant :

- Signature de la feuille de présence et contrôle des pouvoirs
- Adoption de l'ordre du jour ou modifications
- Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale de 2008
- Rapport moral et d'activités de la Fédération –discussion et vote
- Rapport financier –discussion et vote
- Budget 2009
- Fixation du montant de la cotisation 2010 – discussion et vote
- Modification de l'adresse du Siège Social
- Nomination d'un représentant auprès de la FNAMEOC – discussion et vote
- Questions diverses.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE 2008 :

Aucune observation n'ayant été formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL :

Claire Macabiau rappelle qu'ayant pris la Présidence lors de la dernière Assemblée Générale elle ne peut justifier que de huit mois d'activités et que but n'est pas de préserver à elle seule la Fédération mais également à tous les Présidents des associations adhérentes.

Après lecture du rapport moral, une discussion s'installe entre les participants. Il est demandé de corriger l'erreur de frappe concernant l'intitulé du Collectif « DON DE SOI » par « DON DE VIE ».

IERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITES :

Claire Macabiau passe la parole à Maurice Brelet, Vice-Président, pour la lecture du rapport d'activités.

La FFAGCP a été présente, lors des assemblées générales des associations dans la mesure des disponibilités des membres du bureau. Des contacts ont été pris avec la nouvelle association des Greffés du Cœur et des Poumons du Sud Ouest ; avec l'association des « Hauts de France » du Nord de la France.

L'association du Sud Ouest soumettra à ses membres l'adhésion à la Fédération et adhérera éventuellement en 2010.

La FFAGCP collabore avec différents laboratoires. Les laboratoires MSD et Schering Plough pour la réalisation de brochures « Cool la Vie » ; avec Schering Plough pour la mise en route d'un questionnaire sur le cholestérol.

Claire Macabiau a également rencontré des représentants de Novartis et Astellas Pharma pour la réalisation de brochures sur le don d'organe destinée au grand public, et sur des brochures à destination des malades en attente de greffe ou greffés et leurs familles.

La FFAGGP a été représentée par des membres du bureau lors de débats, congrès ou colloques (Inserm – France Adot – Agence de Biomédecine).

Le label « Grande Cause Nationale » ayant été accordé pour l'année 2009 au don d'organes, don de sang, don de moelle et don de plaquettes, un collectif « DON DE VIE » a vu le jour, à l'initiative du député Philippe Gosselin.

La FFAGCP a intégré ce collectif composé de 13 associations.

Une campagne de sensibilisation multimédias démarrera début juin pour se poursuivre tout le long de l'année et espérons les prochaines années.

Les Membres du Conseil d'Administration sont informés régulièrement du travail du collectif.

La FFAGCP est particulièrement active au sein de la FNAMEC puisque 5 membres de nos associations participent aux différents travaux et réunions :

- Jean-Claude Boulmer notre ancien Président et Délégué Europe est le Président de la FNAMEC ;

- Claire Macabiau assure la fonction de Secrétaire Générale, tient une permanence tous les mardis au siège, participe à la réalisation des brochures « Cool la Vie »
- Maurice Brelet assure la fonction d'administrateur et travaille également sur les brochures « Cool la Vie »
- -Philippe Thebault est chargé de mission en qualité de sa fonction principale de courtier en assurance.
- Jean Huet qui vient de démissionner et dont le poste est à pourvoir.

La FFAGCP est également représentée par Jean-Claude Boulmer à la Fédération Française de Cardiologie puisqu'il fait partie des membres du Conseil d'Administration.

C'est ainsi que nous avons pu être présent sur le stand de la FNAMEC, mis gracieusement à leur disposition par la Fédération Française de Cardiologie, lors du parcours du cœur au parvis de l'hôtel de Ville à Paris. A noter la présence du Ministre de la Santé qui s'est arrêtée un certain temps à notre stand et a porté un vif intérêt aux brochures « Cool la Vie ».

La FFAGCP sera présente à l'Assemblée Générale de la Fédération Européenne en juin prochain, puisque Jean-Claude Boulmer se rendra à Bruxelles.

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis le 22 janvier 2009 à la Fédération Française de Cardiologie ; les membres du bureau se sont réunis le 4 décembre 2008 à Rouen. Une réunion de travail s'est tenue le 7 mars entre Christian Daumal notre webmaster Jean-Claude Fenyo notre chargé Internet et Claire Macabiau, pour la mise à jour de notre site.

Maurice BRELET fait également lecture des différents projets pour 2009/2010 :

- mise à l'étude de la parution d'un nouveau bulletin,
- obtenir l'agrément national auprès du Ministère de la Santé
- poursuivre la rédaction des brochures « Cool la Vie »
- trouver les financements pour les brochures sur la transplantation destinées par les patients pour les patients.
- améliorer notre site internet.

Claire Macabiau remercie Maurice Brelet et déclare le débat ouvert.

De cette discussion il ressort la nécessité d'ajouter au rapport d'activités un paragraphe concernant le succès des Jeux de Vichy.

2EME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve le rapport d'activités.
Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à Fernand BRUN notre trésorier pour commenter le rapport financier.

Il a le plaisir d'annoncer un excédent de 26 770.12 euros. Cet excédent est principalement dû à la bonne gestion des Jeux de Vichy puisque ceux-ci ont permis de dégager un excédent de 20 175.24.

Le total des charges (en dehors de l'organisation des Jeux de Vichy) a été de 8 794.90 euros, et les produits (en dehors de l'organisation des Jeux de Vichy) de 15 359.78 euros.
Fernand Brun précise que deux dons du Groupe Lourmel ont été imputés sur l'année 2008.

Il rappelle que les produits se rapportant aux Jeux de Vichy s'élèvent à 300 722.20 euros et les charges à 280 546.96 euros.

Claire Macabiau remercie Fernand Brun et ouvre le débat.

Après discussion le rapport financier est mis au vote.

3^{ème} RESOLUTION

L'assemblée Générale approuve le rapport financier moins une abstention.
Cette résolution est adoptée.

FIXATION DE LA COTISATION 2010 :

La Présidente propose que vu le résultat financier de 2009 elle envisage de ne pas modifier le montant de la cotisation.

Toutes les personnes présentes sont d'accord avec cette proposition

4^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve le maintien de la cotisation à 8 euros.
Cette décision est approuvée à l'unanimité.

MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL :

Claire Macabiau propose de transférer le siège social situé à l'AGECA 177 Rue de Charonne 75011 PARIS, à la Maison des Associations 181 avenue Daumesnil 75012 Paris. pour plus de commodités. La maison des Associations met à la disposition du monde associatif : surfaces d'affichage et présentoirs, boîtes aux lettres et casiers, salle de réunion, bureaux pour les séances de travail, salle informatique avec connexion internet. .Tous ces services sont gratuits à l'exception du papier pour les photocopieurs.

5^{ème} RESOLUTION :

L'assemblée Générale approuve le transfert du siège social à la Maison des Associations 181, avenue Daumesnil Paris 12^{ème}.
Cette décision est approuvée à l'unanimité.

NOMINATION D'UN REPRESENTANT AUPRES DE LA FNAMOC :

Suite à la démission de Jean Huet de Cardio Greffes Ile-de-France, Claire Macabiau déclare le poste ouvert.
Deux candidats postulant il est procédé à un vote à bulletin secret :

Monsieur Fernand Brun est élu avec 14 voix contre Monsieur Lévy 6 voix et un bulletin blanc.

6^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve la nomination de Monsieur Fernand BRUN.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Une adhérente de Cardio-Greffes Alsace attire l'attention sur le ressenti par plusieurs adhérents greffés poumons de l'ombre qui leur est faite par rapport aux adhérents greffés cœur.

Claire Macabiau demande aux Présidents des associations de prendre note de cette observation.

Monsieur Jean-Claude Fenyo propose, plutôt que la réalisation d'un bulletin, la création d'un site internet spécifique dédié aux bulletins des associations adhérentes.

Tout le monde est d'accord avec cette initiative.

Monsieur François Stoëssel souhaitant que la plaquette de la FFAGCP soit refondue complètement et après discussion il est demandé aux présidents des associations d'adresser à Claire Macabiau leur projet avant le 20 juin.

Il est décidé de remettre à l'étude, d'un prochain conseil d'administration, la fabrication de polos au nom de la Fédération.

Pour l'organisation de la prochaine assemblée générale nous sollicitons l'association Languedocoeur. Languedocoeur semblant hésitant, nous leur laissons un temps de réflexion. L'association Bourgogne Franche Comté se propose, sous réserve de l'accord de leur Président et en cas de défection de Languedocoeur, pour l'organisation l'assemblée générale 2010. Nous tiendrons informés les membres du conseil d'administration dès que possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente déclare la séance levée à 12h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente, et la Secrétaire.

La Présidente

Claire Macabiau

La Secrétaire

Colette Delecourt